



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

Allocution de M. Martin Chungong, Secrétaire général de l'UIP

Atelier sur le renforcement du rôle des parlementaires des Etats
membres de l'OIF dans le processus de l'EPU

5 septembre 2022

Monsieur le Président du Groupe des Ambassadeurs francophones,
Monsieur le Représentant permanent de l'Organisation internationale de la Francophonie,
Monsieur le Secrétaire général de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie,
Monsieur le Représentant du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme,
Mesdames, messieurs les parlementaires,

Chères participantes, chers participants,

Je voudrais vous souhaiter la cordiale bienvenue à Genève que j'aurais bien voulu vous exprimer en présentiel. Mais une mission prévue de longue date à l'étranger ne me permet pas d'être des vôtres aujourd'hui.

Je voudrais également exprimer mes remerciements aux présidents de vos parlements respectifs pour l'attention courtoise réservée à mon invitation. Les membres de l'UIP demeurent en effet sensibles à cette problématique des droits de l'homme. C'est le lieu de leur rendre hommage pour les efforts inlassables – y compris leur disponibilité constante aux requêtes de l'Union interparlementaire – en faveur de cette question sensible qui se résume au bien-être des populations.

Je constate avec beaucoup de satisfaction que ce projet, communément appelé *projet francophone* – mis en place conformément aux recommandations du 5^{ème} séminaire francophone tenu à Dakar en 2018, et porté notamment par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), l'Assemblée parlementaire de la francophonie (APF) et l'Union interparlementaire (UIP) – suscite dorénavant un grand intérêt depuis son lancement au vu du grand nombre de délégués qui participent à cet atelier aujourd'hui. J'y trouve un motif de satisfaction et d'encouragement pour atteindre les nobles objectifs de ce projet, notamment un soutien consolidé à l'implication parlementaire dans la promotion des droits de l'homme et dans les travaux du Conseil des droits de l'homme et de son Examen périodique universel (EPU).

De riches enseignements ont en effet été tirés des ateliers précédents. Ils ont permis aux nombreux parlementaires francophones de se familiariser avec les instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'homme, de s'enrichir des expertises en matière de promotion des droits de l'homme et d'implication aux travaux du Conseil des droits de l'homme, d'apprendre de bonnes expériences de leurs pairs, mais surtout d'exposer les difficultés auxquelles ils sont confrontés et d'en formuler des requêtes en matière d'assistance.

A cet égard, nous avons été ravis de répondre favorablement aux demandes de l'Assemblée nationale du Sénégal pour un suivi des questions relatives à l'EPU au niveau national ; de l'Assemblée nationale du Burkina Faso pour un soutien à la mise en œuvre des recommandations de l'EPU et suite auquel l'Assemblée nationale a ratifié le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort, une des recommandations formulées à l'endroit du Burkina Faso au terme de son examen périodique. Au mois d'octobre prochain nous accompagnerons l'Assemblée nationale du Bénin dans son effort en faveur de la promotion des droits de l'homme y compris les droits de l'enfant conformément aux recommandations de l'EPU. Ce sont là quelques soutiens que nous avons apportés. Nous serons heureux d'en faire davantage pour autant que le besoin nous en soit exprimé.

Mesdames, Messieurs, la conjoncture politique, économique et énergétique actuelle propulse à nouveau les droits de l'homme sur le devant de la scène. Nous avons à peine eu le temps de nous rendre compte des conséquences désastreuses de la pandémie du COVID-19 et de mettre en place des dispositions en vue de la reconstruction que la communauté internationale est à nouveau confrontée aux dures conséquences d'une autre crise, j'ai nommé la guerre entre la Russie et l'Ukraine. La rareté du blé et de certaines autres céréales - produites par ces deux pays en conflit – et dont dépendent beaucoup de pays, notamment ceux en développement et les moins avancés, ramène la communauté internationale à la réalité d'une menace de l'insécurité alimentaire qu'alimente déjà le changement climatique avec ses corollaires de sécheresse et d'inondations. L'inflation fait planer le spectre de la faim dans le monde et entraîne déjà des instabilités sociopolitiques dans beaucoup de pays, déconstruisant ainsi des années d'efforts dans le cadre de la réalisation des Objectifs du développement durable (ODD) et de la consolidation de la démocratie.

Aux conséquences de ces crises majeures, s'ajoutent d'autres défis liés aux droits de l'homme : la résurgence des discriminations et des inégalités en tout genre ; la pauvreté en voie de devenir une pandémie ; le chômage ; la violence notamment celle faite aux femmes et aux enfants, principales victimes des heures sombres de la pandémie de COVID-19.

Telles sont brièvement énoncées quelques composantes du chantier des droits de l'homme auquel vous êtes invités à vous engager pour des solutions urgentes en vue de relayer ces préoccupations du quotidien qui étreignent les populations dont vous êtes les représentants et garants de leurs droits de l'homme.

Eu égard à ces défis, je demeure convaincu que vous mettrez tout en œuvre pour les relever. Il y va du quotidien de vos populations et de la stabilité de votre pays. Les nombreux outils constitutionnels dont vous disposez tant pour bâtir un cadre législatif approprié en phase avec les normes internationales relatives aux droits de l'homme, affecter des ressources suffisantes, contrôler les actions de vos gouvernements, que pour faciliter la proximité avec vos populations sont autant d'atouts majeurs dont je vous invite à faire amplement usage.

Le quatrième cycle de l'Examen périodique universel qui commence au mois de novembre devrait une nouvelle fois offrir à tous les usagers du Conseil des droits de l'homme, notamment à vous parlementaires, l'opportunité d'améliorer leur contribution aux travaux de ce mécanisme et de son Examen périodique universel.

Ce quatrième cycle, enrichi d'un nouveau format, accorde une plus grande place aux parlementaires reconnus comme des acteurs incontournables de ce processus.

Je voudrais donc vous féliciter d'avoir le privilège de compter parmi les tout premiers bénéficiaires de ce renforcement de capacités dans le cadre de votre contribution aux travaux du Conseil des droits de l'homme au cours de ce quatrième cycle.

J'espère que vous saurez tirer le meilleur parti de ces deux jours de formation à l'EPU et que vous repartirez enrichis de nouvelles connaissances pour une implication plus accrue dans ce processus y compris l'élaboration du rapport national, la participation à la présentation du rapport devant le Conseil des droits de l'homme à Genève, la mise en œuvre des recommandations au terme de cet examen.

Pour finir, je voudrais vous réitérer la disponibilité de l'UIP, en collaboration avec le HCDH, l'OIF et l'APF, pour relayer et approfondir les acquis du présent atelier au niveau national.

Je forme mes vœux de pleins succès à vos travaux dont je me réjouis de prendre connaissance des délibérations.

Merci de votre attention.